



FLASH INFO

Jun
2024

LE MOT DU MAIRE

Vous trouverez dans ce flash info quelques nouvelles de notre commune.

L'Escale des Ponts poursuit son aménagement pour que nous nous retrouvions comme l'an passé les dimanches d'été (vous trouverez ci-joint le programme des manifestations).

Je tiens d'ores et déjà à remercier l'ensemble des associations communales pour leur participation active.

Le 13 juillet sera le point d'orgue de ces animations puisque nous recevrons les "Ricochets en Territoire". Manifestation gratuite organisée en partenariat avec la communauté de communes où se produira la troupe "ACID KOSTIK" avec un spectacle humoristique et burlesque. La soirée se prolongera par un repas champêtre et bien sûr un feu d'artifice musical. Nous vous attendons nombreux.

Le long du pont, les travaux pour la création d'un terrain de bosses à l'initiative du Conseil Municipal des Enfants se poursuivent, ainsi que la création d'un parking d'été dans la parcelle contigüe.

Du côté des travaux, la rénovation énergétique de la cantine de Chaix suit son cours, la fin de chantier est prévue pour le début Août.

Pour la sécurité de nos enfants devant l'école 1 2 3 Soleil, le trottoir en direction de la route de Chaix va être élargi et cette même route sera complètement refaite jusqu'à la rue du Lac. Un trottoir aux normes PMR sera créé permettant un cheminement piéton en toute sécurité.

Les études pour la mise en 3 voies de la 938 Ter (Route de La Rochelle) avancent. Deux variantes d'aménagement sont proposées et la consultation du public, phase 2 du projet est lancée. Aussi, je vous invite à prendre connaissance du projet et surtout à faire part de vos remarques sur le registre prévu à cet effet. L'ensemble des plans du tracé sont à votre disposition du lundi au vendredi de 10H à 12H dans le hall de la salle polyvalente de Chaix jusqu'au 5 juillet 2024.

Le label "Villages d'Avenir" obtenu fin 2023 nous a permis d'engager une réflexion sur le devenir de l'Espace Edmond Gauvrit, et sur la réhabilitation de ses bâtiments communaux. Une des pistes de réflexion concerne l'habitat inclusif au sein d'un lieu intergénérationnel. Dès la rentrée, nous reviendrons vers vous par le biais d'une enquête qui nous permettra d'affiner notre réflexion et d'évaluer l'opportunité d'un tel projet sur la commune.

Bel été et au plaisir de vous rencontrer à l'Escale des Ponts !

L'ESCALE DES PONTS



Après l'aménagement d'un parcours santé, et des terrains de boules, c'est un terrain de bosses qui sera mis en service dans les prochains jours à l'Escale des Ponts. Ce projet à l'initiative du Conseil Municipal des Enfants renforce un peu plus l'attractivité du site.



INTRAMUROS

Retrouvez maintenant la lettre d'information "la Mairie vous informe..." sur l'application IntraMuros en téléchargement gratuit sur votre téléphone.



IntraMuros
L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Play Store (Android) | Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit

Google Play | App Store

ÉLECTIONS LEGISLATIVES DU 30 JUIN ET 07 JUILLET 2024

Ouverture des bureaux de vote de 8H00 à 18H00	Qui peut voter ?	Carte d'électeur	Pièce d'identité	Procuration
Bureau 1 : Mairie d'Auzay Pour les électeurs d'Auzay Bureau 2 : Mairie de Chaix (à l'arrière de la mairie) Pour les électeurs de Chaix Les électeurs volontaires pour tenir un bureau de vote en tant qu'assesseurs sont priés de se manifester sur contact@auchaysurvendee.fr	Toute personne inscrite sur la liste électorale de la commune est autorisée à voter. En cas de doute vérifiez votre inscription auprès de la mairie au 02.51.51.82.03 ou sur le site Service-Public.fr et obtenez une attestation d'inscription.	La présentation de la carte d'électeur est facultative. Aucune nouvelle carte n'est remise en cas de perte. Vous pourrez présenter au bureau de vote l'attestation d'inscription récupérée sur Service-Public.fr	À Auchay-sur-Vendée, commune de plus de 1000 habitants, la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour voter (liste des pièces d'identité acceptées sur Service-Public.fr)	En cas d'absence le jour des élections vous pouvez donner procuration à un électeur (de la commune ou d'une autre commune). Ce mandataire devra se déplacer dans votre bureau de vote habituel pour voter en votre nom. Dépôt des demandes de procuration : En ligne (à faire valider par la gendarmerie ou le commissariat). OU Directement auprès de la gendarmerie ou du commissariat (vous munir du numéro d'électeur du mandataire inscrit sur sa carte d'électeur). Infos sur Service-Public.fr ou maprocuracion.gouv.fr Seules les procurations validées par le répertoire électoral unique (REU) seront acceptées.

VILLE

Le 29 Février, la commune a obtenu la distinction « Ville Solidaire 2024 ». Lors d'une cérémonie à la mairie du XVII^e arrondissement de Paris, Dominique Gatineau, Maire, Nathalie Lemarcis, référente citoyenne communale, et Gwénaëlle Baudry, conseillère municipale référente, ont reçu cette récompense des mains de Dominique Faure, ministre chargé des Collectivités Territoriales et de la Ruralité.

Au cours de l'année 2023, une centaine d'initiatives solidaires ont été mises en œuvre sur la commune par 16 volontaires : aide aux courses, transport de proximité, moment de convivialité...



de gauche à droite :
Atanase Périfan,
Nathalie Lemarcis,
Gwénaëlle Baudry
et Dominique Gatineau

INCIVILITÉS...

Il est malheureusement encore et toujours constaté des dépôts sauvages de déchets dans notre commune.

Chaque infraction constatée sera suivie d'un dépôt de plainte.



HORAIRES DE LA MAIRIE PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE

Important

ACCUEIL DU PUBLIC	Du 29/07 au 19/08/2024
AUZAY	Lundi et Jeudi de 9h00 à 12h00
CHAIX	FERMÉ

FERMETURE DU SERVICE URBANISME du 29/07 au 19/08 inclus

Pour rappel, en dehors de ces dates, hors période estivale, accueil du public :

- Jeudi et Vendredi de 9h00 à 12h00
- Lundi et Mercredi de 9h00 à 12h00 (**mairie annexe de Chaix**)

Et sur rendez-vous (demande par téléphone ou par mail) en précisant l'objet du rendez-vous.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

❖ **Accueil du public à la mairie : Jeudi et Vendredi de 9H00 à 12H00.**

Accueil du public à la mairie annexe de Chaix : Lundi et Mercredi de 9H00 à 12H00.

En dehors de ces horaires, accueil possible sur rendez-vous (demande par téléphone au : 02.51.51.82.03 ou par mail à contact@auchaysurvendee.fr en précisant l'objet du rendez-vous).



Mairie

34 rue Jacques de Maupéou, 85200 AUCHAY-SUR-VENDEE

Téléphone : 02 51 51 82 03

Email : contact@auchaysurvendee.fr

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique - Juin 2024